

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Sogerti SA, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.08.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **20.10.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Robert Paul Horst, liquidateur, Claie-aux-Moines, chemin de Humberts 7, 1073 Savigny
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Etude des Notaires
1005 Lausanne

(03554888)